

## SEANCE DU 07 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le sept du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur REMOND Bruno, Maire.

### PRESENTS :

Mmes. ANTOINE Michèle, DUBOIS Véronique, TANNE Chantal  
Mrs. BRIAIS Denis, CARDENNE Marc, GILET Clément, GRANDAY Alexandre, LEMAITRE Yves,  
MASTROLIA Francis, OLIVEIRA Paulo, REMOND Bruno.

### SECRETAIRE :

Mr. GILET Clément

Le compte rendu de la séance du 17 Juin 2014 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent.

### TRACTEUR TONDEUSE :

Le tracteur-tondeuse sera livré à la commune à la mi-octobre 2014.

### INDEMNITE COMPTABLE :

L'indemnité comptable du Trésor de la trésorerie de Guignes, Mme JOSSE VETAULT, pour l'année 2014 est de 297.26 € brut.

### DECISION MODIFICATIVE :

Les conseillers donnent procuration au Maire afin d'effectuer la décision modificative suite au modification en cours sur l'inventaire.

### REGISSEUR :

Suite au départ en retraite de Mme Vasseur, nous devons changer de régisseur.  
Le nouveau régisseur nommé est Mme ROMAN Georgiane.  
Le régisseur adjoint reste inchangé soit Mr BRIAIS Denis.

### DON MARIAGE JARLET :

Suite à un mariage dans notre commune le 22 Juin 2014, Mr et Mme Jarlet, ont fait un don de 100 euros par chèque à la commune. Le Conseil accepte leur don à l'unanimité.

### DEVIS PARATONNERRE :

Le contrat de vérification des installations contre la foudre, de la société BCM, de 200 euros, a été approuvé par les conseillers.  
Suivant l'arrêté du 19 novembre 2001, concernant les établissements recevant du public, il est obligatoire de procéder à un contrôle annuel des installations et non plus tous les 2 ans comme stipulé sur les contrats.  
De ce fait, Mr MASTROLIA étudie les 2 devis qui nous ont été fournis et la décision sera rendue lors du prochain Conseil Municipal.

### DEVIS :

Nous avons reçu des devis pour réparer le banc, mais aucun à ce jour n'a été approuvé.  
Le devis effectué pour l'électricité de l'école à lui été approuvé pour un montant de 1381.50 € HT.

### REMERCIEMENTS SUBVENTIONS:

L'association SING SING SING de Saint-Méry, nous remercie pour la subvention que nous leur avons accordée en 2013/2014. Il nous informe que pour l'année 2014/2015, le thème sera l'eau en collaboration avec tout le RPI.  
La Fondation de France nous remercie du don de 75 euros que nous avons fait, pour soutenir leurs actions.

**QUESTION DIVERSES :**

Les conseillers évoquent les points suivants :

- Décoration de Noël comme les années précédentes.
  - Le CCBC demande au commune leur avis au sujet de dossier Seine et Marne Numérique.
- Le Conseil municipal approuve le projet sur le long terme (10 ans minimum).
- Demande de pose de panneau « limité à 50 km » et « priorité à droite » à l'entrée du village.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30.